Mairie de Silly-sur-Nied

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **6 novembre 2026** à **18h30**

N° délibération	*Date de convocation*	*Date d'affichage*
D2025-08-09	**2 novembre 2026**	**2 novembre 2026**

Nombre de conseillers

En exercice	*Présents*	*Absents exc.*	*Absents*	*Votants*
15	**15**			**15**

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme GARBE Audrey	Mme PECYNA Carole
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PINTO Nathalie	M. EHL Nicolas
M. POINSIGNON Gilles	Mme CHATON Bénédicte	Mme PIERSIN Anne-Sophie
Mme LUBNAU Dominique	M. FAURE Julien	M. ARCHEN Alan
M. BOULANGE Philippe	M. TOUSSAINT Grégory	M. MULLER Lucas

Etaient absents excusés

Objet : **CDG 57 : signature convention d'adhésion à la prestation de dossiers d'allocation chômage d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE)**

VU l'article L. 452-40 du Code Général de la Fonction Publique qui prévoit que les Centres de Gestion peuvent assurer notamment des missions de conseil juridique ;

CONSIDERANT l'intérêt de disposer d'une ressource juridique experte ;

En cas de perte involontaire d'emploi, les agents territoriaux (fonctionnaires ou contractuels) ont droit, sous certaines conditions, au versement d'allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE) à la charge de la collectivité.

Le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale de la Moselle propose, par le biais d'une convention, une prestation d'assistance à la gestion des dossiers d'allocations chômage. Celle-ci permet une étude approfondie des situations lorsqu'elles sont rencontrées par la collectivité.

L'adhésion à ce service est sans coût, et la facturation ne s'effectue qu'en cas d'utilisation des prestations prévues.

Les tarifs des prestations sont les suivants :

- ✓ Etude et simulation du droit initial à indemnisation : 183€ / dossier
- ✓ Etude du droit en cas de reprise, réadmission, ou mise à jour du dossier après simulation : 104€ / dossier
- ✓ Étude des cumuls de l'allocation chômage et activité réduite : 45€ / dossier
- ✓ Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC : 24€ / dossier
- ✓ Suivi mensuel des droits aux allocations : 10€ / dossier et par mois

- ✓ Étude juridique (analyse de situations complexes) : 183€ / dossier
- ✓ Simulation des droits à la suite d'une rupture conventionnelle : 92€ / dossier
- ✓ Instruction d'un dossier ouvrant droit à indemnisation à la suite d'une simulation des droits dans le cadre d'une rupture conventionnelle 90€ / dossier

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **DECIDE** de signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle et autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention et à prévoir au budget les dépenses afférentes.

Fait à Silly-sur-Nied, le 6 novembre 2026

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

MAIRIE DE SILLY S/NIED (Moselle)

Signature et cachet